



المندوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵏ ⵍⴰⵎⴰⵔ ⵏ ⵍⴰⵎⴰⵔ | ⵙⴰⵎⴰⵔ ⵏ ⵍⴰⵎⴰⵔ

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Direction Régionale de Tanger-Tétouan-Al Hoceima

CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIOÉCONOMIQUES DE LA POPULATION

PROVINCE D'OUEZZANE



Mai 2025



المندوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴰⵎⴰⵔⵜ | ⵙⴰⵎⴰⵔ ⵏ ⵓⵔⵓⵔ

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Caractéristiques démographiques et socioéconomiques de la population

Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2024

Province d'Ouezzane

Sommaire

Introduction	9
I. Population Provinciale	11
II. Capital Humain	17
III. Défis Socio-économiques	25
IV. Conditions d'Habitation	32
Tableaux Annexes	40



مُحَمَّدُ بْنُ عَبْدِ اللَّهِ الْمَلِكُ مُحَمَّدُ السَّادِسُ بِصْرُهُ اللَّهُ

« Depuis que Nous avons assumé la charge suprême d'assurer la conduite de la nation, Nous avons constamment attaché le plus grand intérêt au recensement général de la population et de l'habitat et à la périodicité de son organisation.

Une opération qui, par la multitude et l'importance des données et des indicateurs qu'elle génère, constitue une aide précieuse à la concrétisation de notre projet de société et au bon déploiement de notre modèle de développement, bâtis sur les principes de démocratie politique, d'efficacité économique, de développement humain et de cohésion sociale et territoriale. »

Extrait de la Lettre Royale adressée au Chef du Gouvernement le 20 juin 2024 au sujet du 7ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat

Introduction

Sous les Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi, et conformément aux recommandations des Nations Unies, le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, a été réalisé en septembre 2024, étant ainsi le septième au Maroc après les recensements de 1960, 1971, 1982, 1994, 2004 et 2014.

Caractérisé par l'exhaustivité, la simultanéité et le dénombrement individuel, le recensement est la seule opération nationale permettant de fournir des indicateurs démographiques et socioéconomiques couvrant tous les niveaux territoriaux, y compris les espaces les plus fins.

Ainsi, il constitue une base de données qui servira à une prise de décision éclairée pour le développement du pays et permettra d'élaborer et d'évaluer les politiques publiques et les stratégies de développement dans les domaines économiques, sociaux et environnementaux, ainsi que d'orienter les réformes dans les différents secteurs.

Plusieurs innovations méthodologiques et technologiques ont accompagné la réalisation du RGPH2024, partant des travaux cartographiques jusqu'à la collecte des données auprès des ménages, ce qui a permis d'optimiser le coût budgétaire, d'améliorer la qualité des données recueillies et de réduire le délai de leur traitement et de diffusion des résultats.

Les travaux cartographiques, qui ont permis de subdiviser le territoire national en districts de recensement assurant le géoréférencement des établissements économiques et des infrastructures sociales de base, ont été réalisés en utilisant un Système d'Information Géographique mobile.

La collecte des données auprès des ménages a été informatisée par l'utilisation de tablettes incorporant une application de collecte mobile permettant d'assurer les tests automatisés de validité et de cohérence des déclarations des ménages ainsi que le transfert sécurisé des données aux serveurs centraux en temps réel.

Sur le plan méthodologique, la collecte des données auprès des ménages a été établie selon un double questionnaire : un questionnaire court destiné à l'ensemble des ménages, abordant les structures démographiques, les typologies du parc logement et les phénomènes rares, notamment la migration internationale et la mortalité. Un deuxième questionnaire long, plus détaillé, a concerné un échantillon de 30% des ménages. En plus des thèmes classiques du recensement (fécondité, handicap, analphabétisme, éducation, activité économique, mobilité et conditions d'habitation des ménages), ce questionnaire aborde des nouvelles thématiques. Il s'agit de la couverture médicale, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication et les questions ayant trait à l'environnement, afin d'appréhender, entre autres, les données requises pour le suivi du nouveau modèle de développement et des objectifs de développement durable.

Cette publication expose les principaux résultats du RGPH 2024 au niveau de la province d'Ouezzane, analysés selon le sexe et le milieu de résidence, avec une comparaison aux résultats à l'échelle régionale. Elle aborde aussi les variations perçues par rapport aux recensements précédents. Toutefois, l'exhaustif des résultats du RGPH 2024 peut être consulté sur le site de la Base de Données Régionale à travers le lien : www.bds-tanger.hcp.ma.

Vieillessement
Accroissement
Matrimonial tendance
Marié
Célibat Régionale
taille Homme
Population
Veuf Cheffe Chef
Femme Etat Age Fécondité
Pyramide Ménage Nuptialité
Divorcé
Démographie
Urbanisation

I. Population provinciale

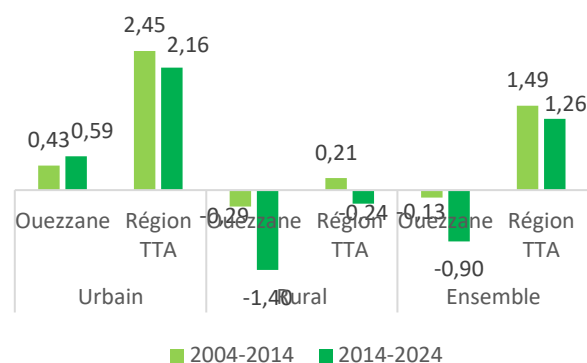
Une régression démographique soutenue principalement en milieu rural

Avec un taux d'accroissement annuel moyen de -0.9% entre 2014 et 2024, la province d'Ouezzane enregistre une importante décroissance démographique durant cette période intercensitaire, la population régionale s'étant accrue de 1,26% par an durant la même période. La province se positionne en sixième rang parmi les provinces et préfectures de la région en termes de poids démographique puisqu'elle abrite 6.8% de la population régionale, avec une population qui est passée de 300.637 habitants en 2014 à 274.577 habitants en 2024.

Au sein de la province, les communes de Sidi Ahmed Cherif, Brikcha et Bni Quolla enregistrent les plus importantes régressions à l'échelle de la province, avec des taux d'accroissement annuels moyens respectifs de -1.89% et -1.68% pour chacune des deux dernières communes. Néanmoins, d'autres communes et centres urbains ont enregistré des taux d'accroissement positifs, à l'instar du centre urbain d'Ain Dorij (3,64%), le centre urbain de Moqrisset (2,08%), le centre urbain de Zoumi (0,49%) et la commune de Lamjaara (0,18%).

Ainsi, même si la croissance démographique a été assez importante dans la majorité des centres urbains de la province, la forte décroissance démographique constatée en milieu rural a influencé de manière significative le niveau provincial: La population urbaine s'est accrue à un taux annuel moyen de 0,59%, passant de 70.239 habitants en 2014 à 74.526 habitants en 2024, et a gardé presque le même niveau de croissance relevé entre 2004 et 2014 (0,43%). La population en milieu rural a décliné à un rythme de 1,40% par an avec une population qui est passée de 230.398 habitants en 2014 à 200.051 habitants en 2024, après avoir enregistré une régression moyenne de 0,29% entre 2004 et 2014.

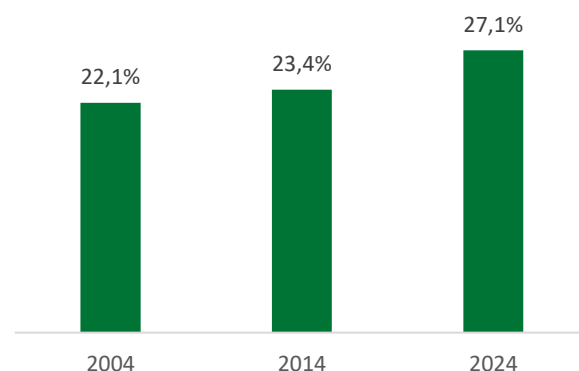
Figure 1 : Taux d'accroissement annuel moyen de la population (en %)



Source : HCP, RGPH 2004, 2014 et 2024

Cet accroissement urbain a ramené le taux d'urbanisation provincial à 27,1% en 2024 après avoir été de 23,4% en 2014 et 22,1% en 2004.

Figure 2 : Evolution du taux d'urbanisation (en %)

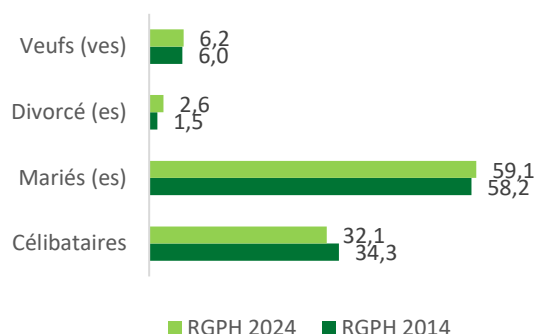


Source : HCP, RGPH 2004, 2014 et 2024

Les mariages augmentent mais aussi les divorces

La répartition selon l'état matrimonial de la population âgée de 15 ans et plus a enregistré une augmentation de la part des mariés passant de 58,2% en 2014 à 59,1% en 2024 au détriment du célibat qui a baissé de 34,3% à 32,1% pour la même période. Toutefois, la part des divorcés a aussi augmenté passant de 1,5% à 2,6%.

Figure 3 : Evolution de la structure de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial (en %)



Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

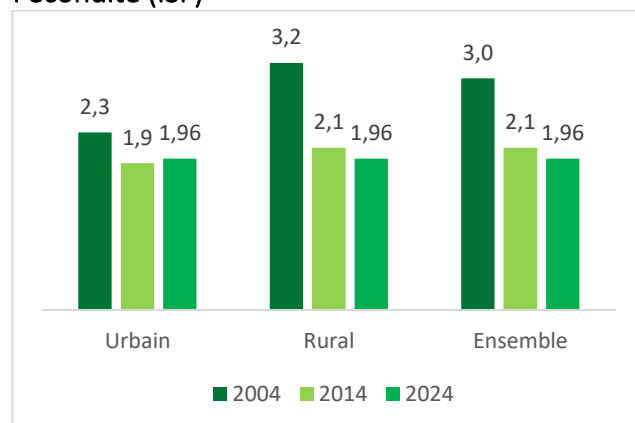
Le phénomène de divorce impacte plus les femmes que les hommes. La part des femmes divorcées a augmenté de 2,2% en 2014 à 3,5% en 2024, soit 1,3 point de plus. Alors que chez les hommes, elle est passée de 0,7% à 1,7% (+1,0 point).

La Fécondité continue sa tendance baissière

La tendance baissière de la fécondité a été constatée sur l'ensemble du Maroc. La province d'Ouezzane n'a pas été épargnée et a enregistré le même rythme de baisse avec un Indice Synthétique de Fécondité (ISF) passant de 2,1 enfants par femme en 2014 à 1,96 en 2024. Ce niveau est inférieur à celui enregistré dans la région en 2024 (2,01 enfants par femme). Au sein de la province, l'ISF constaté reste identique dans les deux milieux de résidence : 1,96 enfant par femme.

Ce recul général de la fécondité peut s'expliquer principalement par une volonté accrue de planification familiale par les couples, malgré que le mariage se contracte à un âge de plus en plus précoce surtout pour les femmes dont l'âge moyen au premier mariage est passé de 25,6 ans à 24,1 ans entre 2014 et 2024.

Figure 4 : Evolution de l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF)

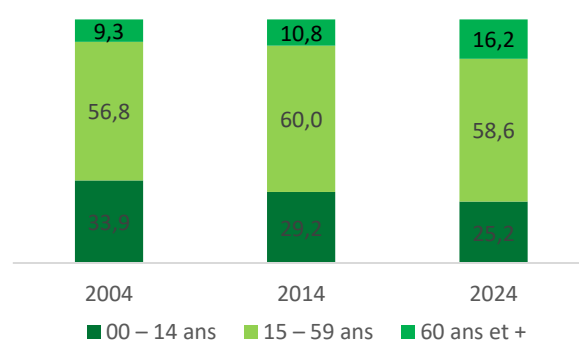


Source : HCP, RGPH 2004, 2014 et 2024

Accélération du vieillissement

L'évolution de la structure de la population provinciale par âge montre une accélération du vieillissement de la population à l'instar du constat national. Après avoir augmenté de 9,3% en 2004 à 10,8% en 2014, la part des personnes âgées de 60 ans et plus a poursuivi sa tendance à la hausse d'une manière considérable pour atteindre 16,2% en 2024, tandis que celle des personnes âgées de moins de 15 ans continue sa baisse, passant de 33,9% en 2004 à 25,2% en 2024.

Figure 5 : Evolution de la structure de la population par grands groupes d'âge (en %)



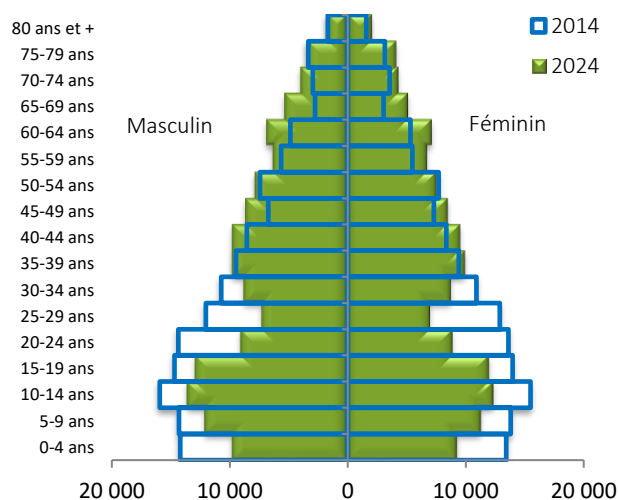
Source : HCP, RGPH 2004, 2014 et 2024

En contrepartie, la part de la population en âge d'activité (15-59 ans) prend aussi une tendance baissière, passant de 60,0% à 58,6% entre 2014 et 2024.

Ces tendances générales illustrent des changements démographiques majeurs au sein de la province. La pyramide des âges poursuit sa

transformation avec une base qui se rétrécit et un élargissement au niveau des âges variant entre 35 et 69 ans. Toutefois, le rétrécissement au niveau des âges entre 20 et 34 ans pourrait probablement supposer une migration considérable de la province pour la recherche des postes d'emploi.

Figure 6 : Pyramide des âges

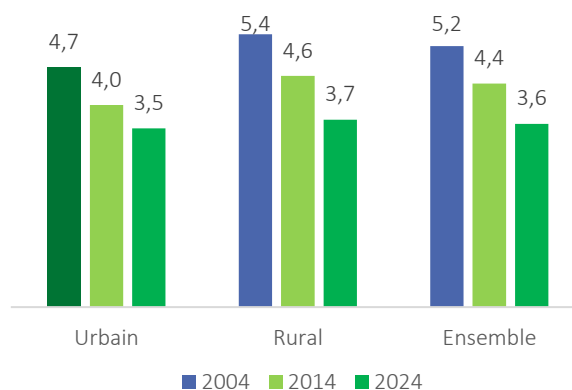


Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Des ménages de plus en plus restreints

Après avoir été de l'ordre de 5,2 individus en 2004 et 4,4 en 2014, la taille moyenne des ménages a encore reculé à 3,6 en 2024 au niveau de la province d'Ouezzane, qui connaît la plus petite taille des ménages à l'échelle de la région.

Figure 7 : Evolution de la taille moyenne des ménages



Source : HCP, RGPH 2004, 2014 et 2024

En milieu urbain, la taille moyenne des ménages a baissé de 4,7 en 2004 à 3,5 individus en 2024, tandis qu'en milieu rural, elle est passée de 5,4 individus par ménage à 3,7 entre 2004 et 2024.

Répartis selon la taille, 13,2% des ménages sont composés d'une seule personne en 2024, constituant ainsi la deuxième proportion des ménages individuels la plus élevée dans la région après celle de la préfecture de Tanger-Assilah. Aussi, plus du tiers des ménages est composé de deux ou trois personnes (34,7%).

Part en hausse des femmes cheffes de ménages

Concernant les ménages dont le chef est une femme, leur part a augmenté de 16,6% à 19,7% entre 2014 et 2024. Cette proportion est plus élevée en milieu urbain (22,0% en 2024 contre 20,4% en 2014) comparativement au milieu rural (18,8% contre 15,3% respectivement).

Concepts et Définitions

Âge :

Âge révolu (ou âge au dernier anniversaire), soit le nombre entier d'années écoulées depuis la naissance.

État matrimonial :

Situation conjugale d'une personne compte tenu des lois et des coutumes du mariage.

Les personnes sont classées selon les catégories suivantes :

- Célibataire.
- Marié.e.
- Divorcé.e.
- Veuf.ve.

Célibataire :

État matrimonial d'une personne qui n'a jamais contracté un mariage.

Marié.e :

État matrimonial d'une personne unie par les liens du mariage, avec une autre personne, abstraction faite de la tenue de la cérémonie de mariage et de la cohabitation des époux.

Divorcé.e :

État matrimonial d'une personne dont le dernier mariage a été dissous et qui ne s'est pas remariée depuis. S'il s'agissait d'un mariage civil, il est impératif que la dissolution ait été prononcée par un tribunal.

Veuf.ve :

État matrimonial d'une personne dont le dernier époux ou la dernière épouse est décédé (e) et qui ne s'est pas remariée depuis.

Âge moyen au premier mariage :

Durée moyenne de célibat, exprimée en années, des personnes qui se sont mariées avant l'âge de 55 ans.

Indice synthétique de fécondité :

Nombre moyen de naissances vivantes qu'aurait une femme si elle connaissait, durant toute sa vie féconde, les conditions de fécondité observées durant les 12 mois précédant la date de référence du recensement.

A word cloud centered around the theme of 'Capital Humain' (Human Capital). The words are arranged in a circular pattern, with 'Capital' being the largest and most central word. Other prominent words include 'Alphabétisation', 'Etudes', 'Lire', 'Durée', 'Couverture', 'Scolarisation', 'Moyenne', 'Technologie', 'Ecrire', 'Prévalence', 'Incidence', 'Médicale', 'Handicap', 'Niveau', 'Langues', 'Taux', and 'Préscolaire'. The colors of the words range from dark purple to light pink, creating a visually appealing and cohesive design.

Alphabétisation
Etudes Lire
Préscolaire
Médicale Humain Durée
Handicap Niveau Langues
Capital Couverture
Incidence Taux Ecrire
Scolarisation
Moyenne Prévalence
Technologie

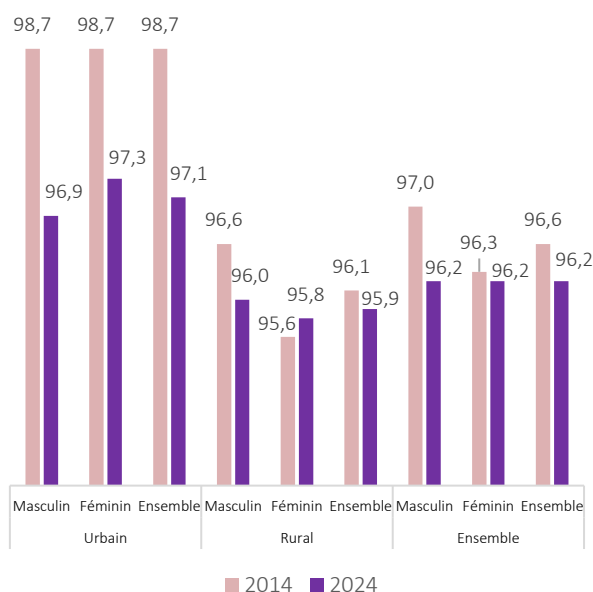
II.Capital humain

La progression de la scolarisation des enfants se poursuit

Le taux de préscolarisation des enfants âgés de 4 à 5 ans a atteint 62,8% pour l'année scolaire 2023-2024 contre 55,1% à l'échelle régionale. Il est plus élevé en milieu urbain (66,6%) qu'en milieu rural (61,4%), mais sans une grande différence entre garçons (62,3%) et filles (63,4%).

Pour les enfants âgés de 6 à 11 ans, le taux de scolarisation a diminué en passant de 96,6% en 2014 à 96,2% en 2024. Cependant, cette diminution est due surtout à la régression du taux de scolarisation en milieu urbain où il est passé de 98,7% à 97,1% entre 2014 et 2024 et au milieu rural où le taux a décliné de 96,1% à 95,9% respectivement. Et ce malgré la nette progression de la scolarisation des filles rurales de 6 à 11 ans dont le taux a augmenté de 95,6% à 95,8%.

Figure 8 : Taux de scolarisation (en %) des enfants âgés de 6-11 ans



Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

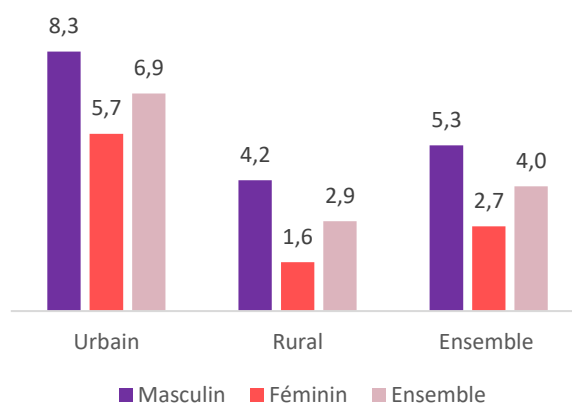
Concernant les enfants âgés de 12 à 17 ans, le taux de scolarisation s'est établi à 90,0%. Il marque des écarts importants entre le milieu

urbain (93,2%) et rural (88,9%), et est plus élevé parmi les garçons (90,4%) que les filles (89,5%).

Amélioration de la durée moyenne d'études

Le nombre moyen d'années d'études dans l'enseignement général¹ de la population âgée de 25 ans et plus dans la province d'Ouezzane a augmenté pour atteindre 4 années en 2024 contre 2,8 années en 2014. Cette durée moyenne s'élève à 6,9 années en milieu urbain contre 2,9 en milieu rural, et à 5,3 années pour les hommes contre 2,7 pour les femmes.

Figure 9 : Durée moyenne d'études (en années) de la population âgée de 25 ans et plus



Source : HCP, RGPH 2024

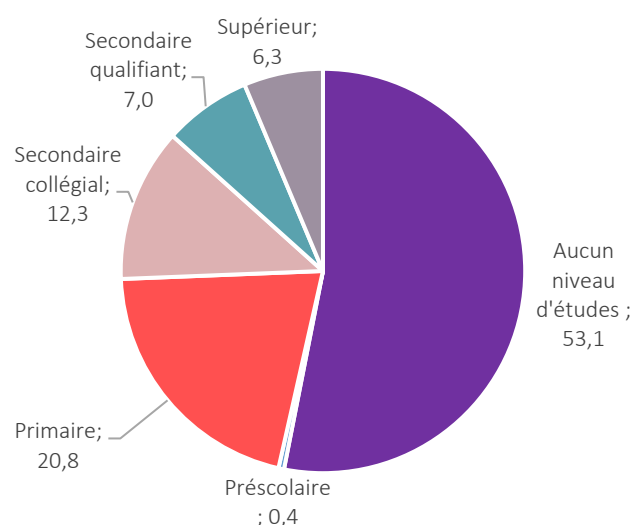
Niveau d'études de la population âgée de 25 ans et plus

En 2024, 25,6% de la population âgée de 25 ans et plus dispose au moins du niveau d'études secondaire collégial contre 36,5% à l'échelle régionale. Cette proportion s'élève à 44,4% pour la population citadine contre 18,5% pour les ruraux, et à 35,2% pour les hommes contre 16,2% pour les femmes.

Toutefois, 53,1% des personnes de 25 ans et plus n'ont jamais fréquenté un établissement scolaire, soit 32,9% en milieu urbain et 60,8% en milieu rural, 39% pour les hommes contre 67% pour les femmes.

¹Le nombre moyen d'années d'études est calculé à partir du préscolaire, où 24 est un plafond et 20-23 des plafonds potentiels.

Figure 10 : Répartition (en %) de la population âgée de 25 ans et plus selon le niveau d'études



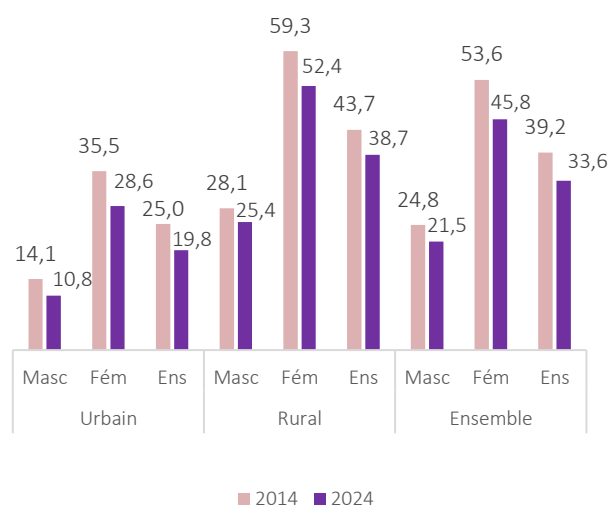
Source : HCP, RGPH 2024

De plus en plus de femmes et de ruraux alphabétisés

En baisse par rapport à 2014, le taux d'analphabétisme a atteint 33,6% en 2024 contre 39,2% dix ans auparavant. Cette diminution a été plus importante en milieu urbain (de 25% à 19,8%, soit -5,2 points) qu'en milieu rural (de 43,7% à 38,7% soit -5 points), et plus marquée parmi les femmes (de 53,6% à 45,8% soit -7,8 points) que parmi les hommes (de 24,8% à 21,5% soit -3,3 points). Toutefois, les écarts subsistent avec un taux d'analphabétisme féminin qui double celui des hommes, et un taux rural qui double aussi le taux urbain.

Le recul de l'incidence de l'analphabétisme a concerné tous les groupes d'âges, avec des baisses soutenues pour la population âgée de 25 à 34 ans (de 38,8% en 2014 à 14,5% en 2024), ainsi que pour les âgés de 15 à 24 ans (de 12,3% à 2,3%) et de 35 à 49 ans (de 52,2% à 42,4%). Mais l'analphabétisme touche encore les personnes d'âge inférieur (10 à 14 ans) avec un taux de 1,1% contre 2,4% en 2014.

Figure 11 : Taux d'analphabétisme (en %)



Source : HCP, RGPH 2014, 2024

Langues lues et écrites

La quasi-totalité de la population alphabétisée, âgée de 10 ans et plus, sait lire et écrire la langue Arabe (99,9%) alors que 0,2% déclare savoir lire et écrire l'Amazigh en utilisant la graphie Tifinagh. Concernant les langues étrangères, cette proportion s'élève à 42,1% pour le Français et 12,4% pour l'Anglais.

La maîtrise du Français et de l'Anglais est plus importante en milieu urbain, avec respectivement 55,1% et 20,0% de la population alphabétisée âgée de 10 ans et plus, contre des proportions respectives de 35,8% et 8,7% en milieu rural.

Expressions linguistiques utilisées par la population

La Darija marocaine est utilisée par la majorité de la population de la province avec une proportion de 98,2% en 2024 (98,7% en milieu urbain et 98,0% en milieu rural). L'utilisation de la langue Amazigh concerne 0,6% de la population (1,4% en milieu urbain et 0,4% au milieu rural) et le Hassania en est utilisé par 0,1%.

Selon les expressions linguistiques de la langue Amazigh, il est à noter que le Tachelhit est le plus utilisé dans la province avec 0,4% de la population, contre 0,1% pour le Tarifit et le Tamazight.

Les citadins et les hommes possèdent plus les outils numériques

Sur l'ensemble de la population âgée de 5 ans et plus au niveau de la province, 63,4% possèdent un téléphone mobile personnel (contre 70,2% au niveau régional) et seulement 3% possèdent un ordinateur personnel y compris laptop et tablettes (contre 6,6% au niveau régional).

Par milieu de résidence, les citadins possèdent plus ces outils numériques que les ruraux. Ces proportions passent à 75,0 % en urbain contre 59,1% en milieu rural pour ceux qui possèdent un téléphone mobile personnel et 7,9% contre 1,1% respectivement pour ceux qui possèdent un ordinateur personnel (laptop et tablettes compris).

Par sexe, l'écart existe aussi. Ces proportions atteignent 71,5% chez les hommes contre 55,1% chez les femmes pour la possession d'un téléphone mobile personnel et 3,5% contre 2,4% respectivement pour la possession d'un ordinateur personnel (laptop et tablettes compris).

La possession des outils numériques augmente aussi avec le niveau d'études. En effet, la proportion de la population âgée de 5 ans et plus possédant un téléphone mobile passe de 46,7% pour les personnes ayant un niveau primaire à 89,3% pour celles ayant un niveau secondaire qualifiant. De même pour la possession d'un ordinateur personnel (laptop et tablettes compris), dont la proportion passe de 0,5% pour les personnes ayant un niveau primaire et 1% pour celles ayant un niveau secondaire collégial, à 5,1% pour les personnes ayant un niveau secondaire qualifiant et 28,8% pour celles ayant un niveau d'étude supérieur.

Les jeunes et les personnes qualifiées sont plus connectés

Sur l'ensemble de la population âgée de 5 ans ou plus au niveau de la province, 32,7% ont utilisé l'internet pendant les trois mois précédant le RGPH 2024, contre 54,6% au niveau régional. L'écart est constaté par milieu de résidence puisque ces proportions varient de 24,8% chez les ruraux à 54% chez les citadins. Selon le sexe, les proportions atteignent 38% chez les hommes contre 27,3% chez les femmes.

Par âge, les jeunes âgés de 15 à 24 ans s'avèrent utiliser l'internet plus que les autres groupes d'âges. Sur l'ensemble de cette tranche d'âge, 69% ont utilisé l'internet pendant les trois mois précédant le recensement (contre 80,3% au niveau régional). Ils sont suivis par les personnes âgées de 25 à 34 ans avec une proportion de 56,9%. Alors que cette proportion atteint 13,9% aussi bien pour les personnes âgées de 50 ans que pour les enfants âgés de 5 à 14 ans.

L'utilisation de l'internet augmente aussi avec le niveau d'études, puisque la proportion passe de 8,7%, pour les personnes n'ayant aucun niveau d'études et 21,7% pour les personnes ayant un niveau primaire, à 51,6% pour celles ayant un niveau secondaire collégial, 74,1% pour les personnes ayant un niveau secondaire qualifiant et 91,4% pour celles ayant un niveau d'études supérieur.

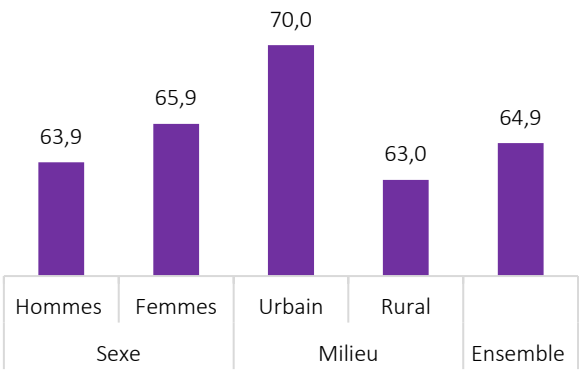
Six personnes sur dix disposent d'une couverture médicale

64,9% de la population provinciale déclare disposer d'une couverture médicale² contre 62,2% à l'échelle régionale.

² Les individus adhérents ou ayants droits à un des systèmes de couverture médicale (AMO-CNOPS, AMO-CNSS y compris TADAMOUN et ACHAMEL, société d'assurance privé et autres).

Ce taux est de 63,9% pour les hommes et de 65,9% pour les femmes. Il s'établit aussi à 70% en milieu urbain et 63% en milieu rural.

Figure 12 : Taux de couverture médicale (en %)



Source : HCP, RGPH 2024

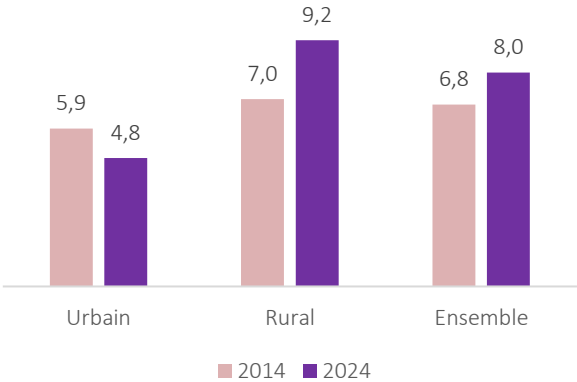
Recul de la prévalence du handicap

Contrairement au niveau régional, le taux de prévalence du handicap³a marqué une augmentation, passant de 6,8% à 8,0% entre 2014 et 2024. Cette hausse est la conséquence de

l’augmentation de ce taux en milieu rural, qui est passé au cours de la même période intercensitaire de 7,0% à 9,2%.

Le handicap concerne beaucoup plus les personnes âgées de 60 ans et plus avec un taux de prévalence de 28,1%, suivies des personnes âgées de 15 à 59 ans avec 4,9%, puis des moins de 15 ans avec 2,3%.

Figure 13 : Taux de prévalence du handicap (en %)



Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

³ Se référant aux normes des Nations Unies, le HCP considère en situation de handicap toute personne ayant au moins une incapacité totale ou une grande difficulté dans l'un des six domaines fonctionnels (la vision, l'audition, la mobilité, la capacité cognitive, l'entretien personnel et la communication avec la langue habituelle).

Population scolarisée en 2023/2024 :

Ensemble des personnes qui ont fréquenté un établissement d'enseignement général ou de formation professionnelle –public ou privé– durant l'année scolaire 2023/2024, sans avoir nécessairement terminé leur année.

Taux de scolarisation des 6-11 ans en 2023/2024 :

Proportion de personnes scolarisées durant l'année scolaire 2023/2024 et âgées de 6 à 11 ans durant cette même année scolaire.

Cette tranche d'âge correspond aux 7-12 ans à la date de référence du recensement.

Nombre moyen d'années d'études dans l'enseignement général :

Nombre moyen d'années de scolarisation dans l'enseignement général d'une population donnée, abstraction faite des redoublements. IL est calculé à partir du préscolaire, où 24 est un plafond et 20-23 des plafonds potentiels (Les années passées dans le M'sid/Kouttab ne sont pas prises en compte).

Analphabète :

Personne ne pouvant ni lire ni écrire, en le comprenant, un énoncé simple et bref se rapportant à sa vie quotidienne.

Taux d'analphabétisme des 10 ans et plus :

Rapport entre le nombre d'analphabètes âgés de 10 ans et plus à l'ensemble de la population du même âge.

Personne en situation du handicap :

Personne ayant soit une incapacité totale, soit beaucoup de difficulté dans au moins un des six domaines fonctionnels suivants :

- La vision.
- L'audition.
- La mobilité.
- La communication.
- La mémoire et la concentration.
- L'entretien personnel.

Taux de prévalence du handicap :

Rapport entre le nombre de personnes en situation de handicap et l'ensemble de la population.

Prépondérance
Population
Activité Statut
Indépendant Taux
Structure Socio. Occupée
économiques
Salarié Défis
Employeur Catégorie
Chômage
professionnelle

III. Défis socio-économiques

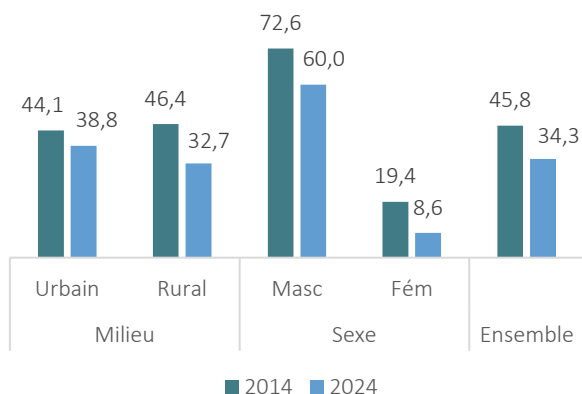
Une population active à prédominance masculine

La population active, composée des actifs occupés et des chômeurs, s'élève en 2024, à 69.918 actifs, dont 69% résident en milieu rural. Elle est à prédominance masculine avec une proportion de 87,5% (78,4% en milieu urbain et 91,5% en milieu rural).

Recul du taux d'activité

Trois personnes sur dix âgées de 15 ans et plus (34,3%) exercent une activité économique en 2024, en recul par rapport à 2014 (45,8%) que ce soit par sexe ou par milieu de résidence. Le taux d'activité est plus élevé parmi les hommes (60% en 2024 contre 72,6% en 2014) que parmi les femmes (8,6% en 2024 contre 19,4% en 2014) et en milieu urbain (38,8% en 2024 contre 44,1% en 2014) qu'en milieu rural (32,7% en 2024 contre 46,4% en 2014).

Figure 14 : Taux d'activité (en %) selon le sexe et le milieu de résidence



Source : HCP, RGPH 2014, 2024

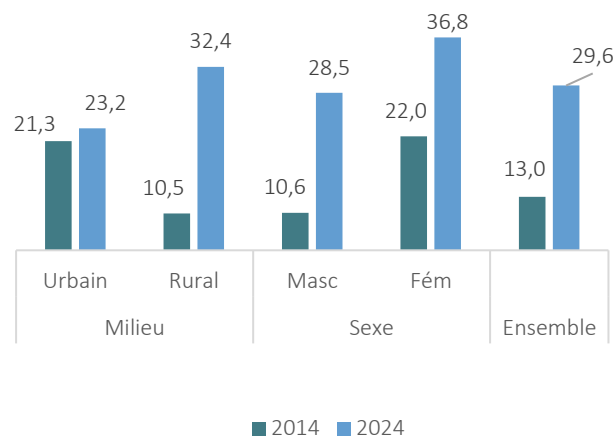
Doublement du taux de chômage

En 2024, le taux de chômage à la province d'Ouezzane est le plus élevé enregistré parmi les provinces de la région. Il a plus que doublé par rapport à 2014, puisqu'il est passé de 13,0% en 2014 à 29,6% en 2024 (de 10,6% à 28,5% pour le sexe masculin et de 22,0% à 36,8% pour le sexe

féminin).

Cette augmentation est plus importante au milieu rural puisque Le taux de chômage est passé de 10,5% en 2014 à 32,4% en 2024, et reste toujours plus élevé que celui du milieu urbain, qui quant à lui, a augmenté de 21,3% à 23,2% entre 2014 et 2024.

Figure 15 : Taux de chômage (en %) de la population de 15 ans et plus



Source : HCP, RGPH 2014, 2024

Le poids des salariés en hausse

Marquant une hausse par rapport à 2014, le statut de salarié continue d'être le plus dominant avec 47,4% de la population active occupée et des chômeurs ayant déjà travaillé (32,1% en 2014), répartis à raison de 15,8% pour le secteur public et 31,6% pour le privé. Il est suivi par les actifs travaillant pour leur propre compte (37,6%) dont la part a diminué par rapport à 2014 (42,6%), alors que les statuts d'aide familiale et de coopérateur/associé ne représentent qu'une part minime, respectivement de 3,1% et 2,7% en 2024.

Analysée par milieu de résidence, cette structure présente des proportions similaires : prépondérance des salariés aussi bien en milieu urbain (58,2%) que rural (41,9%), avec des changements particuliers touchant le milieu rural où le statut d'aide familiale a régressé de 25,7% à 4,3% entre 2014 et 2024 au profit du statut des salariés qui est passé de 25,3% à 41,9% durant la même période.

Population active de 15 ans et plus :

Ensemble des personnes de 15 ans et plus disponibles sur le marché du travail, qu'elles exercent ou qu'elles recherchent une activité professionnelle. La population active est constituée de la population active occupée et des chômeurs

Population active occupée de 15 ans et plus :

Ensemble des personnes de 15 ans et plus ayant travaillé –ne serait-ce qu'une heure– au cours de la semaine précédant leur interview, et des personnes pourvues d'un emploi mais qui en sont temporairement absentes pour un motif tel qu'une maladie, un congé payé, un congé de maternité, un conflit du travail, une formation, une intempérie, etc.

Cette définition est en conformité avec les recommandations de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

Chômeurs :

Personnes de 15 ans et plus qui n'ont pas d'emploi, qui sont prêtes à travailler et qui recherchent activement ou passivement un travail.

Deux catégories de chômeurs sont à distinguer :

- Les chômeurs n'ayant jamais travaillé.
- Les chômeurs ayant déjà travaillé.

Population inactive de 15 ans et plus :

Ensemble des personnes de 15 ans et plus qui n'exercent pas d'activité professionnelle et qui n'en recherchent pas.

Les inactifs sont classés selon la raison de leur inactivité, et sont :

- les femmes au foyer ;
- les élèves et les étudiants ;
- les rentiers ;
- les retraités ;
- les infirmes et les malades ;
- les personnes âgées ; et
- les autres inactifs non classés ailleurs.

Taux d'activité des 15 ans et plus :

Rapport de la population active de 15 ans et plus à l'ensemble de la population du même âge.

Taux de chômage :

Proportion de chômeurs dans la population active de 15 ans et plus.

Statut professionnel :

Type de relation de travail qu'a une personne avec des personnes physiques ou morales dans le cadre de son activité professionnelle.

Les catégories de statut professionnel utilisées sont les suivantes :

Employeur : Statut professionnel d'une personne qui travaille pour compte propre, avec éventuellement un ou plusieurs partenaires, et qui emploie au moins un salarié permanent.

Indépendant : Statut professionnel d'une personne qui travaille pour compte propre et qui n'emploie aucun salarié permanent

Concepts et Définitions

Salarié : Statut professionnel d'une personne qui travaille, aux termes d'un contrat explicite ou implicite, pour le compte d'autrui en échange d'un salaire, d'une rétribution ou d'avantages en nature. Le statut de salarié se divise en deux catégories, selon le secteur employeur :

- Salarié du secteur public (services de l'État, établissements et entreprises publics et semi-publics, collectivités territoriales, etc.).
- Salarié du secteur privé (établissements et entreprises privés, associations, coopératives, ordres professionnels, ménages, etc.).

Aide familiale : Statut professionnel d'une personne qui travaille pour le compte d'un membre de sa famille vivant au sein du même ménage, et qui ne perçoit aucune rémunération.

Apprenti : Statut professionnel d'une personne qui travaille, généralement contre une rémunération symbolique, en vue de se former à un métier en dehors de son cursus d'enseignement général et de formation professionnelle.

Coopérateur/Associé : Statut professionnel d'une personne qui travaille dans une unité de production de biens et services (par exemple une coopérative, une association ou une entreprise), dans laquelle tous les membres sont sur un pied d'égalité quant à la prise de décision et à la répartition des bénéfices.

Propriétaire
Logement **Déchets**
Equipé **Habitation** **Eau**
Ancien Ménagers **Électricité**
Conditions
Raccordement **Occupation** **Assainissement**
Evacuation **Pièces** **Route**
Locataires

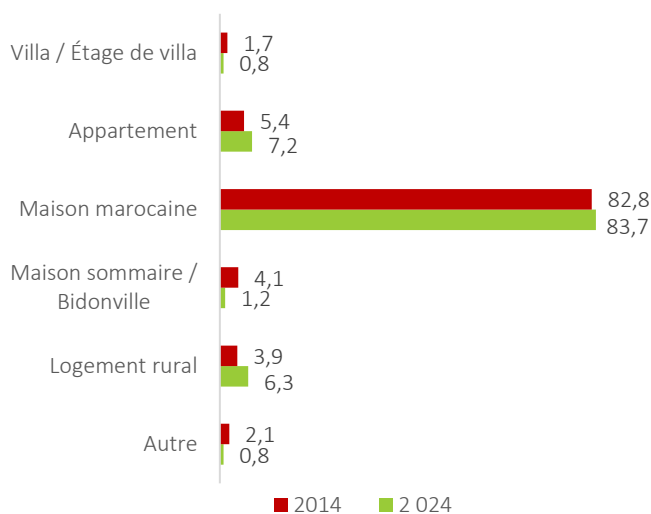
IV. Conditions d'habitation

De plus en plus de maisons marocaines

La répartition des ménages urbains en 2024 selon le type de logement occupé permet de constater que l'habitat de type marocain⁴ reste le plus répandu puisqu'il en abrite 83,7%, en augmentation par rapport à 2014 (82,8%) suivi du type appartement⁵ dont le poids a atteint 7,2% en 2024 contre 5,4% en 2014. Quant aux villas, elles ne représentent que 0,8% contre 1,7% dix ans auparavant.

Concernant les logements sommaires ou bidonvilles en milieu urbain, leur proportion a baissé de 4,1% en 2014 à 1,2% en 2024.

Figure 16 : Répartition (en %) des ménages urbains par type de logement



Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

En d'autres termes, 91,7% des ménages citadins de la province logent, en 2024, dans des habitats à priori salubres, le reste habite dans des logements soit de type sommaire ou bidonville, soit de type rural, ou encore, des locaux non destinés à l'habitation.

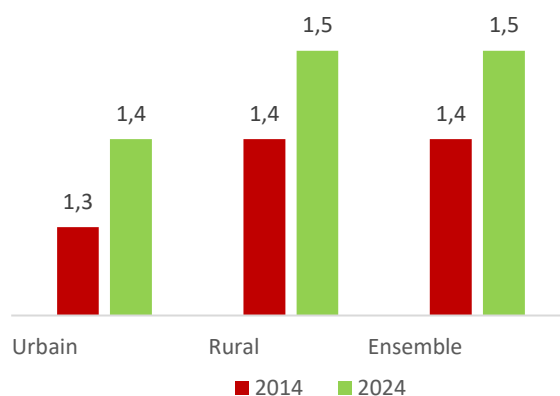
Dans le milieu rural, la part des logements de type rural (logement en pisé ou en dur) a diminué de

84,5% en 2014 à 83,4% en 2024 en faveur des logements de type maison marocaine, dont la proportion a augmenté de 14,2% à 15,4%.

Une occupation des pièces sensiblement en hausse

Le taux moyen d'occupation a enregistré une augmentation en passant de 1,4 personnes par pièce d'habitation en 2014 à 1,5 personnes en 2024, cette élévation est remarquée, durant la même période, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

Figure 17 : Taux d'occupation des logements (personnes par pièce)



Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

A l'instar du régional, La proportion des ménages urbains occupant des logements de 1 à 2 pièces s'est accrue de 41,4% en 2014 à 52,3% en 2024, au détriment des ménages occupant des logements d'au moins 4 pièces dont le poids a reculé de 25,1% à 15,2%. La part des logements de 3 pièces n'a que légèrement évolué entre les deux recensements (de 33,4% en 2014 à 32,5% en 2024).

Baisse des ménages urbains propriétaires de leurs logements

En 2024, 60,6% des ménages urbains au niveau de la province sont propriétaires de leur

⁴ L'habitat de type marocain comprend les maisons marocaines modernes et traditionnelles. Une maison marocaine moderne est une construction d'une structure individualisée à un ou plusieurs étages. Cette structure ne s'apparente ni à celle d'un immeuble à

appartements, ni à celle d'une villa, ni à celle d'une maison traditionnelle

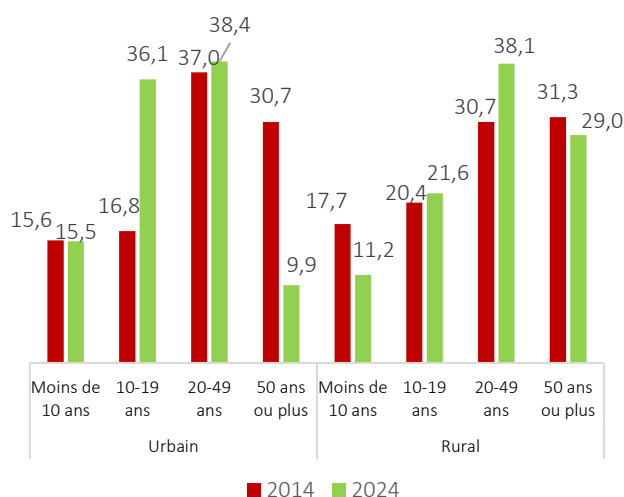
⁵ Un appartement se situe toujours dans un immeuble

logement. Cette proportion a baissé par rapport à 2014 (65,5%) au profit des ménages locataires et d'autres statuts d'occupation dont le poids a augmenté respectivement de 25,4% à 25,8% et 9,2% à 13,7% durant la même période.

Rajeunissement du parc logement

La répartition des ménages selon l'ancienneté du logement reflète le rajeunissement du parc logement dans la province : La part des logements de plus de 50 ans a fortement baissé aussi bien en milieu urbain que rural, passant, entre 2014 et 2024, de 30,7% à 9,9% en milieu urbain et de 31,3% à 29,0% en milieu rural. Malgré que, la part des logements de moins de 10 ans a décliné en milieu urbain (de 15,6% à 15,5%), et également en milieu rural en passant de 17,7% en 2014 à 11,2% en 2024. Les logements de 10 à 49 ans, leur part a augmenté durant la même période de 53,8% à 74,5% en milieu urbain et de 51,1% à 59,7% en milieu rural.

Figure 18 : Répartition (en %) des ménages selon l'ancienneté des logements



Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

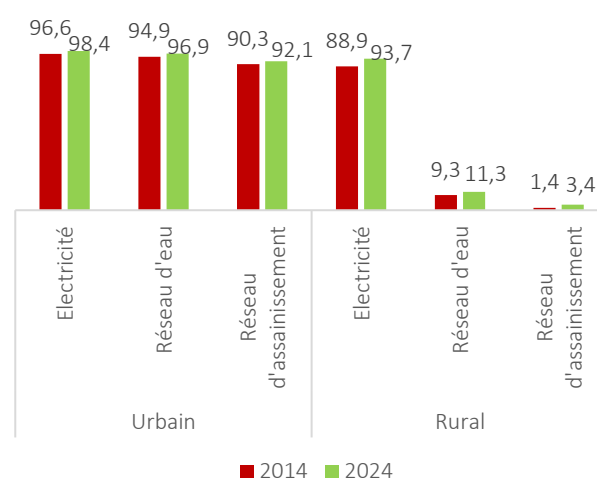
Des logements plus équipés en services de base

La proportion des ménages qui occupent des logements pourvus d'électricité s'élève à 95,0% en 2024, contre 90,9% en 2014. Durant la même période, cette proportion est passée de 96,6% à

98,4% en milieu urbain et de 88,9% à 93,7% en milieu rural.

La part des ménages dont le logement est raccordé au réseau d'eau potable a aussi progressé : De 31,4% en 2014 à 35,3% en 2024, avec une augmentation en milieu rural (de 9,3% à 11,3%). En milieu urbain, le raccordement est presque exhaustif avec un taux de 96,9% en 2024, contre 94,9% en 2014.

Figure 19 : Taux d'équipement (en %) des ménages en services de base



Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

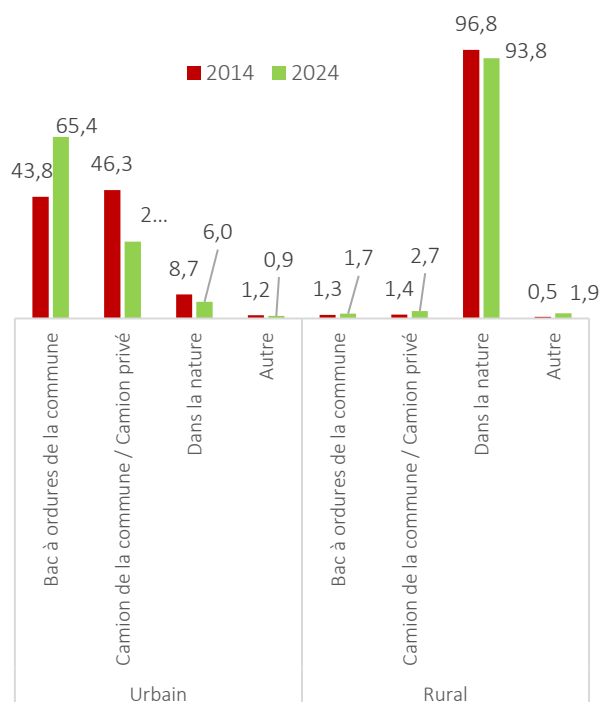
Par ailleurs, le raccordement au réseau d'assainissement est presque généralisé en milieu urbain puisque 92,1% des ménages urbains vivent dans des logements raccordés au réseau d'égouts en 2024, contre 90,3% en 2014. En milieu rural, le raccordement au réseau d'égouts a évolué entre 2014 (1,4%) et 2024 (3,4%), mais les fosses septiques y constituent encore le principal mode d'évacuation des eaux usées, avec 50,7% des ménages en 2024 contre 46,7% en 2014.

Evacuation des déchets ménagers

En 2024, 65,4% des ménages urbains déversent leurs déchets ménagers dans le bac à ordures de la commune contre 43,8% en 2014. En milieu rural, ce mode a marqué une progression, passant de 1,3% en 2014 à 1,7% en 2024, mais l'évacuation dans la nature y est encore prédominante avec 93,8% des ménages

contre 96,8% dix ans plus tôt.

Figure 20 : Répartition (en %) des ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers



Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Les routes de plus en plus proches

La distance moyenne qui sépare les ménages ruraux de la route goudronnée la plus proche est de 1,6 km en 2024, nettement inférieur à celle relevée en 2014 : 3,9 km.

Ménage :

Ensemble de personnes vivant sous le même toit et ayant des dépenses quotidiennes communes, sans qu'ils soient nécessairement unis par des liens de parenté.

Le ménage peut être :

- soit un ménage sédentaire ;
- soit un ménage nomade ;
- soit un ménage sans-abri.

Ménage sédentaire :

Ménage résidant habituellement dans un logement.

Ménage nomade :

Ménage ayant principalement une activité pastorale et se déplaçant périodiquement à la recherche de pâturages et de points d'eau.

Ménage sans-abri :

Ménage n'ayant pas de toit et est contraint de résider et de dormir dans la rue ou l'espace public.

Taille moyenne des ménages :

Nombre moyen de personnes par ménage.

Logement :

Local occupé par un ménage à titre de résidence principale. Les logements sont catégorisés selon plusieurs types :

- Villa / Étage de villa.
- Appartement dans un immeuble.
- Maison marocaine.
- Maison sommaire / Bidonville.
- Logement rural (diffère des types cités ci-dessus et comporte généralement des locaux à usage agricole).
- Autre.

Pièce d'habitation :

Pièce d'un logement destinée au séjour ou au sommeil (chambre à coucher, chambre de service, séjour, bureau, salle de jeux, etc.).

Une cuisine, une salle de bains, des W.-C., un vestibule, un couloir, une buanderie, un débarras, un garage inoccupé ou une pièce à usage exclusivement professionnel ne sont pas considérés comme des pièces d'habitation.

Nombre moyen de personnes par pièce d'habitation :

Rapport de la population sédentaire au nombre total de pièces d'habitation des ménages sédentaires.

Âge du logement :

Nombre d'années révolues écoulées depuis la construction du logement occupé par le ménage sédentaire, ou de sa plus ancienne partie s'il a été construit en plusieurs étapes.

Statut d'occupation du logement :

Situation d'un ménage sédentaire concernant l'occupation de sa résidence principale. Les statuts d'occupation utilisés sont les suivants :

- Propriétaire.
- Locataire.
- Autre.

Concepts et Définitions

Propriétaire : Statut d'occupation d'un ménage propriétaire non accédant (qui n'a pas de prêts en cours), copropriétaire (qui partage la propriété avec d'autres personnes) ou propriétaire accédant (qui a encore des emprunts à rembourser).

Locataire : Statut d'occupation d'un ménage acquittant un loyer pour le logement qu'il occupe, qu'il soit sous hypothèque ou non.

Part des ménages sédentaires disposant de l'électricité :

Proportion des ménages sédentaires dont le logement est raccordé à un réseau public de distribution d'électricité, ou dont le mode d'éclairage repose sur l'énergie solaire ou sur un groupe électrogène.

Part des ménages sédentaires disposant de l'eau courante :

Proportion des ménages sédentaires dont le logement est raccordé à un réseau public de distribution d'eau courante.

Distance à la route goudronnée :

Distance réelle que doivent parcourir les membres du ménage sédentaire pour aller de leur logement à la plus proche route goudronnée, par opposition à la distance à vol d'oiseau.

Hoceima
Tétouan **RGPH**
Annexes
Tableaux Maroc
Région 2024 Al
Tanger

I-Population

Collectivités territoriales	RGPH 2014		RGPH 2024		Taux d'accroissement annuel moyen	
	Population légale	Ménages	Population légale	Ménages	Population légale	Ménages
Commune d'Ouezzane	59 606	14 835	57 737	16 266	-0,32	0,93
Commune de Bni Quolla	16 049	3 582	13 551	3 752	-1,68	0,46
Commune de Masmouda	16 106	3 650	14 594	4 006	-0,98	0,94
Commune de Mzefroune	6 973	1 659	6 226	1 798	-1,13	0,81
Commune de Sidi Redouane	19 169	4 624	17 903	5 124	-0,68	1,03
dont le centre urbain de Sidi Redouane			4 112	1 124		
Commune de Lamjaara	18 820	3 782	19 162	4 579	0,18	1,93
dont le centre urbain d' Ain Dorij	3 394	813	4 852	1 319	3,64	4,96
Commune d'Ounnana	12 801	2 603	12 123	3 185	-0,54	2,04
Commune de Sidi Ahmed Cherif	9 576	2 037	7 913	2 171	-1,89	0,64
<i>Commune de Sidi Bousber</i>	10 528	2416	9 671	2696	-0,85	1,10
Commune de Teroual	12 621	2 807	11 673	3 322	-0,78	1,70
Commune de Zghira	15 503	3236	13 415	3637	-1,44	1,18
Commune d'Ain Beida	11 978	2 521	10 368	2 690	-1,43	0,65
Commune d'Asjen	13 139	2865	11 479	3 048	-1,34	0,62
<i>Commune de Brikcha</i>	10 399	2438	8 777	2508	-1,68	0,28
dont le centre urbain de Brikcha	1 167	358	1 156	388	-0,09	0,81
Commune de Moqrisset	10 545	2 358	9 413	2 585	-1,13	0,92
dont le centre urbain de Moqrisset	1 634	414	2 007	548	2,08	2,84
Commune de Kalaat Bouqorra	16 163	3 371	13 999	3 767	-1,43	1,12
Commune de Zoumi	40 661	9 074	36 573	9 762	-1,05	0,73
dont le centre urbain de Zoumi	4 438	1 131	4 662	1 407	0,49	2,21
Province d'Ouezzane: Ensemble	300 637	67 858	274 577	74 896	-0,90	0,99
Province d'Ouezzane: Milieu Urbain	70 239	17 542	74 526	21 052	0,59	1,84
Province d'Ouezzane: Milieu Rural	230 398	50 303	200 051	53 844	-1,40	0,68

		Province d'Ouezzane			Région TTA		
Milieu		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	Population légale			74526			2 638 815
	Population municipale	36947	37198	74145	1 317 880	1 308 308	2 626 188
	Sexe (%)	49,8	50,2	100	50,2	49,8	100
	Âge quinquennal (%)						
	0-4 ans	7,4	6,7	7,1	8,1	7,5	7,8
	5-9 ans	8,9	8,2	8,6	9,5	9,0	9,2
	10-14 ans	9,7	8,6	9,1	9,2	8,8	9,0
	15-19 ans	8,5	8,3	8,4	7,7	7,5	7,6
	20-24 ans	6,6	7,4	7,0	7,7	8,0	7,9
	25-29 ans	5,6	6,3	6,0	7,8	8,3	8,1
	30-34 ans	6,5	7,3	6,9	8,4	8,5	8,5
	35-39 ans	6,6	7,6	7,1	7,9	8,0	8,0
	40-44 ans	6,8	7,1	7,0	7,2	7,1	7,1
	45-49 ans	6,4	6,5	6,5	5,8	5,9	5,9
	50-54 ans	6,1	5,8	5,9	5,1	5,2	5,2
	55-59 ans	5,1	5,1	5,1	4,1	4,4	4,2
	60-64 ans	5,6	5,2	5,4	4,1	4,4	4,2
	65-69 ans	4,4	3,5	3,9	3,0	2,9	3,0
	70-74 ans	2,8	2,6	2,7	2,1	2,0	2,1
	75 ans ou plus	2,9	3,9	3,4	2,2	2,5	2,4
Rural	Population légale			200051			1 391 407
	Population municipale	100561	97407	197968	717 614	664 853	1 382 467
	Sexe (%)	50,8	49,2	100	51,9	48,1	100
	Âge quinquennal (%)						
	0-4 ans	7,0	6,9	7,0	8,8	8,9	8,8
	5-9 ans	8,8	8,5	8,6	10,2	10,3	10,2
	10-14 ans	10,0	9,5	9,7	10,2	10,2	10,2
	15-19 ans	9,7	9,2	9,5	8,6	8,6	8,6
	20-24 ans	6,6	6,3	6,4	7,4	7,2	7,3
	25-29 ans	5,2	4,7	5,0	7,1	6,8	7
	30-34 ans	6,4	6,1	6,2	7,7	7,4	7,6
	35-39 ans	7,3	7,4	7,3	7,8	7,4	7,6
	40-44 ans	7,2	7,1	7,1	6,8	6,4	6,6
	45-49 ans	6,3	6,3	6,3	5,5	5,4	5,4
	50-54 ans	5,6	5,6	5,6	4,6	4,8	4,7
	55-59 ans	4,4	5,0	4,7	3,8	4,1	3,9
	60-64 ans	4,8	5,4	5,1	3,9	4,2	4,1
	65-69 ans	3,8	4,0	3,9	2,8	2,9	2,9
	70-74 ans	3,0	3,4	3,2	2,1	2,2	2,1
	75 ans ou plus	4,1	4,8	4,4	2,7	3,2	2,9
Ensemble	Population légale			274577			4 030 222
	Population municipale	137508	134605	272113	2 035 494	1 973 161	4 008 655
	Sexe (%)	50,5	49,5	100	50,8	49,2	100
	Âge quinquennal (%)						
	0-4 ans	7,1	6,9	7,0	8,4	8,0	8,2
	5-9 ans	8,8	8,4	8,6	9,7	9,4	9,6
	10-14 ans	9,9	9,2	9,6	9,5	9,2	9,4
	15-19 ans	9,4	8,9	9,2	8,0	7,9	7,9
	20-24 ans	6,6	6,6	6,6	7,6	7,8	7,7
	25-29 ans	5,3	5,2	5,2	7,6	7,8	7,7
	30-34 ans	6,4	6,5	6,4	8,2	8,1	8,2
	35-39 ans	7,1	7,4	7,3	7,9	7,8	7,8
	40-44 ans	7,1	7,1	7,1	7,0	6,9	7,0
	45-49 ans	6,3	6,3	6,3	5,7	5,8	5,7
	50-54 ans	5,7	5,6	5,7	5,0	5,1	5,0
	55-59 ans	4,6	5,0	4,8	4,0	4,3	4,1
	60-64 ans	5,0	5,3	5,2	4,0	4,3	4,2
	65-69 ans	3,9	3,8	3,9	3,0	2,9	2,9
	70-74 ans	2,9	3,2	3,0	2,1	2,1	2,1
	75 ans ou plus	3,7	4,6	4,1	2,4	2,7	2,6

		Province d'Ouezzane			Région TTA			
		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	
Population de 15 ans et plus	Urbain	27321	28448	55769	965 010	977 826	1 942 836	
	Rural	74709	73146	147855	508 124	469 727	977 851	
	Ensemble	102030	101594	203624	1 473 134	1 447 553	2 920 687	
État matrimonial des 15 ans et plus (%)	Urbain	Célibataire	40,5	26,8	33,5	41,8	30,3	36,0
		Marié.e	56,1	58,0	57,0	55,4	57,2	56,3
		Divorcé.e	2,4	4,6	3,5	2,0	4,7	3,4
		Veuf.ve	1,1	10,6	5,9	0,8	7,8	4,3
	Rural	Célibataire	39,5	23,5	31,6	42,2	27,8	35,3
		Marié.e	57,8	62,0	59,9	55,7	62,1	58,8
		Divorcé.e	1,5	3,1	2,3	1,1	2,0	1,5
		Veuf.ve	1,3	11,4	6,3	0,9	8,2	4,4
	Ensemble	Célibataire	39,7	24,4	32,1	41,9	29,5	35,7
		Marié.e	57,3	60,9	59,1	55,5	58,8	57,1
		Divorcé.e	1,7	3,5	2,6	1,7	3,8	2,7
		Veuf.ve	1,3	11,2	6,2	0,9	7,9	4,4
Âge moyen au premier mariage	Urbain	33,9	24,9	29,1	32,4	25,7	29,1	
	Rural	34,2	23,7	29,3	32,9	24,6	29	
	Ensemble	34,1	24,1	29,2	32,6	25,3	29	
Indice Synthétique de fécondité	Urbain	-	1,96	1,96	-	1,84	1,84	
	Rural	-	1,96	1,96	-	2,41	2,41	
	Ensemble	-	1,96	1,96	-	2,01	2,01	
Descendance finale des femmes	Urbain	-	2,7	2,7	-	2,7	2,7	
	Rural	-	3,2	3,2	-	3,6	3,6	
	Ensemble	-	3,0	3,0	-	2,9	2,9	
Taux de prévalence du handicap (%)	Urbain	4,9	4,7	4,8	4,1	4,1	4,1	
	Rural	9,3	9,1	9,2	6,4	6,3	6,4	
	Ensemble	8,1	7,9	8,0	4,9	4,9	4,9	
Taux de prévalence du handicap par groupes d'âges (%)	Moins de 15 ans	2,8	1,7	2,3	2,4	2,0	2,2	
	15-59 ans	5,5	4,3	4,9	3,4	2,7	3,1	
	60 ans ou plus	26,7	29,4	28,1	19,2	21,9	20,6	
Taux de couverture médicale (%)	Urbain	69,1	70,9	70,0	61,9	63,4	62,7	
	Rural	62,0	64,0	63,0	59,8	62,9	61,3	
	Ensemble	63,9	65,9	64,9	61,2	63,3	62,2	

II-Capital Humain

			Province d'Ouezzane			Région TTA		
			Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Population de 7-12 ans	Urbain		4260	3863	8123	150 264	141 088	291 352
	Rural		11656	10772	22428	89 176	83 461	172 637
	Ensemble		15916	14635	30551	239 440	224 549	463 989
Taux de scolarisation des 4-5 ans en 2023/2024 (%)	Urbain		67,6	65,6	66,6	55,9	57,0	56,4
	Rural		60,3	62,5	61,4	52,2	53,3	52,8
	Ensemble		62,3	63,4	62,8	54,6	55,6	55,1
Taux de scolarisation des 6-11 ans en 2023/2024 (%)	Urbain		96,9	97,3	97,1	95,9	96,4	96,2
	Rural		96,0	95,8	95,9	95,5	95,7	95,6
	Ensemble		96,2	96,2	96,2	95,8	96,1	95,9
Taux de scolarisation des 12-17 ans en 2023/2024 (%)	Urbain		92,7	93,7	93,2	84,7	89,9	87,2
	Rural		89,6	88,1	88,9	78,0	78,3	78,2
	Ensemble		90,4	89,5	90,0	82,2	85,6	83,8
Niveau d'études de la population âgée de 25 ans et plus (%)	Urbain	Aucun niveau d'études	21,4	43,9	32,9	22,8	36,8	29,9
		Préscolaire	1,3	0,4	0,8	0,9	0,4	0,6
		Primaire	24,4	19,4	21,8	23,6	21,5	22,6
		Secondaire collégial	18,8	13,4	16,0	20,2	14,8	17,5
		Secondaire qualifiant	16,4	11,2	13,7	15,6	12,4	14,0
		Supérieur	17,7	11,7	14,7	16,8	14,1	15,4
	Rural	Aucun niveau d'études	45,6	76,0	60,8	55,1	70,9	62,7
		Préscolaire	0,5	0,0	0,3	0,8	0,1	0,5
		Primaire	25,3	15,6	20,5	23,1	19,9	21,6
		Secondaire collégial	16,7	5,0	10,9	12,4	5,0	8,9
		Secondaire qualifiant	7,2	1,7	4,4	4,5	2,0	3,3
		Supérieur	4,6	1,8	3,2	4,1	2,1	3,1
	Ensemble	Aucun niveau d'études	39,0	67,0	53,1	33,8	47,7	40,7
		Préscolaire	0,7	0,2	0,4	0,9	0,3	0,6
		Primaire	25,1	16,6	20,8	23,4	21,0	22,2
		Secondaire collégial	17,3	7,3	12,3	17,6	11,7	14,7
		Secondaire qualifiant	9,7	4,3	7,0	11,8	9,1	10,5
		Supérieur	8,1	4,5	6,3	12,5	10,2	11,4
Nombre moyen d'années d'études dans l'enseignement général	Urbain		8,3	5,7	6,9	8,1	6,5	7,3
	Rural		4,2	1,6	2,9	3,4	1,9	2,7
	Ensemble		5,3	2,7	4,0	6,5	5,0	5,8

			Province d'Ouezzane			Région TTA		
			Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Population de 10 ans et plus	Urbain		30907	31645	62552	1 086 131	1 092344	2 178 475
	Rural		84730	82376	167106	581 219	537 533	1 118 752
	Ensemble		115637	114021	229658	1 667 350	1 629877	3 297 227
Population alphabète de 10 ans et plus	Urbain		27556	22604	50160	974 483	844 796	1 819 279
	Rural		63214	39206	102420	438 884	287 121	726 004
	Ensemble		90770	61810	152580	1 413 367	1 131 917	2 545 283
Taux d'analphabétisme des 10 ans et plus (%)	Urbain		10,8	28,6	19,8	10,3	22,7	16,5
	Rural		25,4	52,4	38,7	24,5	46,6	35,1
	Ensemble		21,5	45,8	33,6	15,2	30,6	22,8
Population de 15 ans et plus	Urbain		27321	28448	55769	965 010	977 826	1 942 836
	Rural		74709	73146	147 855	508 124	469 727	977 851
	Ensemble		102030	101594	203624	1 473 134	1 447 553	2 920 687
Taux d'analphabétisme des 15 ans et plus (%)	Urbain		12,2	31,7	22,1	11,4	25,2	18,4
	Rural		28,6	58,9	43,6	27,7	53,1	39,9
	Ensemble		24,2	51,3	37,7	17,0	34,3	25,6
Taux d'analphabétisme selon les groupes d'âges (%)	Urbain	10-14 ans	0,8	0,8	0,7	1,2	0,9	1,1
		15-24 ans	1,4	1,4	1,3	1,4	1,4	1,4
		25-34 ans	2,5	2,5	5,1	4,0	7,2	5,6
		35-49 ans	11,4	11,4	22,3	11,7	27,3	19,5
		50 ans et plus	23,1	23,1	42,5	24,4	54,6	39,7
	Rural	10-14 ans	1,4	1,4	1,2	2,2	1,7	1,9
		15-24 ans	2,4	2,4	2,7	3,8	5,2	4,5
		25-34 ans	10,6	10,6	18,6	13,9	27,3	20,2
		35-49 ans	28,6	28,6	49,8	30,3	68,5	48,3
		50 ans et plus	53,3	53,3	73,4	54,5	91,5	73,0
	Ensemble	10-14 ans	1,2	1,2	1,1	1,6	1,2	1,4
		15-24 ans	2,2	2,2	2,3	2,3	2,7	2,5
		25-34 ans	8,4	8,4	14,5	7,3	13,3	10,2
		35-49 ans	24,2	24,2	42,4	18,1	40,4	29,0
		50 ans et plus	44,9	44,9	65,1	34,7	67,1	51,0

			Province d'Ouezzane			Région TTA		
			Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Langues lues et écrites par les alphabètes de 10 ans et plus (non exclusives) (%)	Urbain	Arabe	99,8	99,8	99,8	99,4	99,4	99,4
		Amazigh	0,3	0,3	0,3	1,0	1,0	1,0
		Anglais	19,0	21,1	20,0	19,1	21,7	20,3
		Français	54,4	56,0	55,1	52,8	55,7	54,1
	Rural	Arabe	99,9	99,9	99,9	99,8	99,8	99,8
		Amazigh	0,2	0,1	0,2	0,3	0,3	0,3
		Anglais	7,3	10,9	8,7	5,8	8,5	6,9
		Français	33,9	38,7	35,8	30,0	36,4	32,5
	Ensemble	Arabe	99,9	99,9	99,9	99,5	99,5	99,5
		Amazigh	0,2	0,2	0,2	0,8	0,8	0,8
		Anglais	10,9	14,6	12,4	15,0	18,3	16,5
		Français	40,1	45,0	42,1	45,7	50,8	47,9
Langues locales utilisées (non exclusives) (%)	Urbain	Darija	98,9	98,6	98,7	97,2	96,6	96,9
		Tachelhit	1,0	0,9	1,0	2,1	1,9	2,0
		Tamazight	0,3	0,3	0,3	1,3	1,1	1,2
		Tarifit	0,1	0,2	0,1	8,0	8,6	8,3
		Hassania	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
	Rural	Darija	98,0	98,0	98,0	95,9	94,7	95,3
		Tachelhit	0,2	0,1	0,2	0,6	0,6	0,6
		Tamazight	0,0	0,1	0,1	0,6	0,6	0,6
		Tarifit	0,1	0,1	0,1	6,7	7,4	7,0
		Hassania	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Ensemble	Darija	98,3	98,2	98,2	96,7	96,0	96,4
		Tachelhit	0,4	0,3	0,4	1,6	1,4	1,5
		Tamazight	0,1	0,1	0,1	1,0	0,9	1,0
		Tarifit	0,1	0,1	0,1	7,5	8,2	7,8
		Hassania	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1

		Province d'Ouezzane			Région TTA		
		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Utilisation de l'internet au cours des 3 mois précédant le RGPH pour les âgés de 5 ans et plus	Urbain	57,8	50,3	54,0	66,7	63,8	65,3
	Rural	30,8	18,5	24,8	39,4	28,6	34,2
	Ensemble	38,0	27,3	32,7	57,1	52,0	54,6
Utilisation de l'internet au cours des 3 mois précédant le RGPH pour les âgés de 5 ans et plus selon le groupe d'âges	5-14 ans	15,0	12,8	13,9	25,6	25,2	25,4
	15-24 ans	71,8	66,0	69,0	81,6	78,9	80,3
	25-34 ans	67,2	46,4	56,9	82,6	75,2	78,9
	35-49 ans	40,2	24,3	32,3	65,8	58,4	62,2
	50 ans ou plus	19,0	8,9	13,9	39,9	32,4	36,1
Utilisation de l'internet au cours des 3 mois précédant le RGPH pour les âgés de 5 ans et plus selon le niveau d'études	Aucun niveau d'études (y compris Crèche/M'sid/Kouttab)	11,8	6,9	8,7	29,0	24,2	26,2
	Préscolaire moderne/traditionnel	7,8	6,9	7,4	26,9	22,7	25,1
	Primaire	23,0	20,1	21,7	43,7	43,8	43,7
	Secondaire collégial	54,1	47,5	51,6	74,1	71,2	72,8
	Secondaire qualifiant	73,7	74,6	74,1	88,2	88,5	88,4
	Supérieur (y compris Post-secondaire non supérieur)	91,1	91,7	91,4	95,7	96,2	95,9
Possession d'un téléphone mobile personnel pour les âgés de 5 ans et plus	Urbain	76,9	73,1	75,0	77,5	74,7	76,1
	Rural	69,6	48,2	59,1	68,7	48,2	58,8
	Ensemble	71,5	55,1	63,4	74,4	65,8	70,2
Possession d'un téléphone mobile personnel pour les âgés de 5 ans et plus selon le groupe d'âges	5-14 ans	12,8	10,1	11,5	15,0	13,9	14,5
	15-24 ans	82,8	76,8	79,9	87,0	83,7	85,4
	25-34 ans	90,9	74,7	82,9	95,1	88,7	91,9
	35-49 ans	90,8	64,9	77,9	94,1	81,1	87,7
	50 ans ou plus	82,9	56,1	69,3	85,1	66,5	75,7
Possession d'un téléphone mobile personnel pour les âgés de 5 ans et plus selon le niveau d'études	Aucun niveau d'études (y compris Crèche/M'sid/Kouttab)	73,3	51,4	59,6	74,8	57,5	64,9
	Préscolaire moderne/traditionnel	27,8	8,7	19,5	35,6	17,5	28,0
	Primaire	53,1	38,8	46,7	54,0	49,5	51,9
	Secondaire collégial	77,3	60,7	71,0	82,6	75,3	79,5
	Secondaire qualifiant	91,5	86,1	89,3	95,2	92,9	94,1
	Supérieur (y compris Post-secondaire non supérieur)	98,0	97,2	97,6	99,0	98,7	98,8

		Province d'Ouezzane			Région TTA		
		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Possession d'un ordinateur personnel (laptop et tablette compris) pour les âgés de 5 ans et plus	Urbain	9,5	6,3	7,9	10,8	8,0	9,4
	Rural	1,4	0,9	1,1	1,4	0,9	1,1
	Ensemble	3,5	2,4	3,0	7,5	5,6	6,6
Possession d'un ordinateur personnel (laptop et tablette compris) pour les âgés de 5 ans et plus selon le groupe d'âges	5-14 ans	0,8	0,9	0,8	2,6	2,7	2,7
	15-24 ans	5,0	6,8	5,9	9,2	10,6	9,9
	25-34 ans	8,2	4,9	6,6	11,3	8,9	10,1
	35-49 ans	3,9	1,5	2,7	8,7	5,1	6,9
	50 ans ou plus	2,3	0,5	1,4	6,7	2,6	4,7
Possession d'un ordinateur personnel (laptop et tablette compris) pour les âgés de 5 ans et plus selon le niveau d'études	Aucun niveau d'études (y compris Crèche/M'sid/Kouttab)	0,3	0,1	0,1	0,5	0,3	0,4
	Préscolaire moderne/traditionnel	0,9	0,5	0,7	1,4	1,1	1,2
	Primaire	0,4	0,5	0,5	1,6	1,5	1,5
	Secondaire collégial	1,1	0,8	1,0	3,1	2,7	2,9
	Secondaire qualifiant	5,3	4,8	5,1	14,1	10,0	12,1
	Supérieur (y compris Post-secondaire non supérieur)	31,7	24,9	28,5	44,3	34,3	39,3

III-Défis Economiques

			Province d'Ouezzane			Région TTA		
			Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Population de 15 ans et plus	Urbain		27321	28448	55769	965 010	977 826	1 942 836
	Rural		74709	73146	147855	508 124	469 727	977 851
	Ensemble		102030	101594	203624	1 473 134	1 447 553	2 920 687
Population active de 15 ans et plus	Urbain		16967	4667	21634	690 864	249 536	940 400
	Rural		44193	4091	48284	356 510	52 220	408 730
	Ensemble		61160	8758	69918	1 047 374	301 756	1 349 130
Population inactive de 15 ans et plus	Urbain		10321	23780	34101	272 802	728 174	1 000 976
	Rural		30484	69053	99537	151 338	417 492	568 830
	Ensemble		40805	92833	133638	424 140	1 145 666	1 569 806
Taux d'activité des 15 ans et plus (%)	Urbain		62,2	16,4	38,8	71,7	25,5	48,4
	Rural		59,2	5,6	32,7	70,2	11,1	41,8
	Ensemble		60,0	8,6	34,3	71,2	20,8	46,2
Taux de chômage (%)	Urbain		20,6	32,5	23,2	17,8	23,3	19,3
	Rural		31,6	41,7	32,4	20,1	21,4	20,3
	Ensemble		28,5	36,8	29,6	18,6	23,0	19,6
Population active occupée de 15 ans et plus	Urbain		13468	3148	16616	567 610	191 272	758 882
	Rural		30242	2385	32627	284 839	41 022	325 861
	Ensemble		43709	5533	49243	852 450	232 294	1 084 743
Statut professionnel des actifs occupés de 15 ans et plus (%)	Urbain	Employeur	2,7	1,1	2,4	3,3	1,5	2,8
		Indépendant	32,2	16,1	29,1	24,3	8,8	20,4
		Salarié du secteur public	24,0	46,6	28,3	11,0	17,0	12,5
		Salarié du secteur privé	29,7	30,7	29,9	54,1	69,1	57,8
		Aide familiale	0,7	1,5	0,8	0,8	0,8	0,8
		Apprenti	1,2	0,2	1,0	0,9	0,3	0,7
		Coopérateur/Associé	2,7	0,9	2,3	2,7	0,8	2,3
		Autre	7,0	3,0	6,2	2,9	1,7	2,6
	Rural	Employeur	1,5	0,8	1,4	1,4	0,4	1,3
		Indépendant	44,0	15,2	41,9	44,5	22,7	41,8
		Salarié du secteur public	8,5	21,4	9,4	5,5	8,2	5,9
		Salarié du secteur privé	31,8	42,2	32,5	34,2	30,7	33,8
		Aide familiale	3,5	14,5	4,3	8,5	35,6	11,9
		Apprenti	0,9	0,0	0,8	0,6	0,1	0,5
		Coopérateur/Associé	3,0	2,3	2,9	2,2	1,4	2,1
		Autre	6,9	3,6	6,7	3,0	0,9	2,8
	Ensemble	Employeur	1,9	1,0	1,8	2,7	1,3	2,4
		Indépendant	40,4	15,7	37,6	31,1	11,3	26,8
		Salarié du secteur public	13,2	35,7	15,8	9,2	15,4	10,5
		Salarié du secteur privé	31,1	35,7	31,6	47,4	62,3	50,6
		Aide familial	2,6	7,1	3,1	3,4	7,0	4,1
		Apprenti	1,0	0,1	0,9	0,8	0,3	0,7
		Coopérateur/Associé	2,9	1,5	2,7	2,5	0,9	2,2
		Autre	6,9	3,3	6,5	3,0	1,6	2,7

IV-Conditions d'Habitation

		Province d'Ouezzane			Région TTA		
		Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Population municipale		74 145	197 968	272 113	2 626 188	1 382 467	4 008 655
Ménages		21 052	53 844	74 896	728 766	320 094	1 048 860
Ménages sédentaires		21 018	53 809	74 827	727 486	319 809	1 047 295
Taille moyenne des ménages		3,5	3,7	3,6	3,6	4,3	3,8
Ménages selon la taille (%)	1 personne	13,6	13,0	13,2	13,6	9,2	12,2
	2 personnes	16,9	18,1	17,7	16,7	13,1	15,6
	3 personnes	18,9	16,3	17,0	18,4	14,5	17,2
	4 personnes	22,6	19,9	20,6	21,7	19,0	20,9
	5 personnes	16,7	17,1	17,0	16,0	18,0	16,6
	6 personnes	7,2	9,4	8,7	8,0	12,3	9,3
	7 personnes	3,0	4,1	3,8	3,3	6,9	4,4
	8 personnes ou plus	1,2	2,2	1,9	2,3	7,1	3,8
Ménages dont le chef de ménage est une femme (%)		22,0	18,8	19,7	20,5	13,1	18,2
Type de logement (%)	Villa / Étage de villa	0,8	0,1	0,3	1,2	0,3	0,9
	Appartement	7,2	0,1	2,1	23,0	0,3	16,1
	Maison marocaine	83,7	15,4	34,6	73,6	49,7	66,3
	Maison sommaire / Bidonville	1,2	0,5	0,7	1,1	0,7	1,0
	Logement rural	6,3	83,4	61,7	0,4	48,1	15,0
	Autre	0,8	0,6	0,7	0,6	0,8	0,7
Nombre moyen de personnes par pièce d'habitation		1,4	1,5	1,5	1,4	1,7	1,5
Ménages selon le nombre de pièces habitées (%)	1 pièce	13,0	16,7	15,7	15,0	14,6	14,8
	2 pièces	39,3	41,8	41,1	36,7	38,9	37,4
	3 pièces	32,5	29,2	30,1	32,8	30,0	32,0
	4 pièces	9,5	9,1	9,2	9,7	11,2	10,2
	5 pièces	3,0	2,1	2,4	2,8	3,3	3,0
	6 pièces	2,0	0,7	1,0	1,8	1,3	1,6
	7 pièces et +	0,7	0,3	0,4	1,2	0,7	1,0
Statut d'occupation du logement (%)	Propriétaire	60,6	90,2	81,9	53,0	85,3	62,8
	Locataire	25,8	0,9	7,9	35,0	2,6	25,1
	Autre	13,7	8,9	10,2	12,0	12,1	12,0
Âge du logement (%)	Moins de 10 ans	15,5	11,2	12,4	24,3	16,6	22,0
	10-19 ans	36,1	21,6	25,7	36,4	27,4	33,6
	20-49 ans	38,4	38,1	38,2	34,4	35,4	34,7
	50 ans ou plus	9,9	29,0	23,7	4,9	20,6	9,7
Disponibilité des éléments essentiels de confort (%)	Cuisine	98,3	93,2	94,6	98,8	94,2	97,4
	W.-C.	99,4	96	97	99,7	95,4	98,4
	Pièce d'eau	65,5	24,1	35,7	73,8	33,2	61,4
	Électricité	98,4	93,7	95	98,7	94,3	97,4
	Eau courante	96,9	11,3	35,3	96,8	27,5	75,7
Mode d'évacuation des eaux usées (%)	Réseau public d'assainissement	92,1	3,4	28,3	97,0	8,4	70,0
	Fosse septique	4,7	50,7	37,8	2,2	46,5	15,7
	Autre	3,2	45,9	33,9	0,8	45,1	14,3

		Province d'Ouezzane			Région TTA		
		Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Mode d'évacuation des déchets ménagers (%)	Bac à ordures de la commune	65,4	1,7	19,6	89,6	11,0	65,6
	Camion de la commune / Camion privé	27,7	2,7	9,7	8,4	2,1	6,5
	Dans la nature	6,0	93,8	69,1	1,3	81,1	25,7
	Autre	0,9	1,9	1,6	0,6	5,8	2,2
Combustible de cuisson utilisé (%)	Gaz	99,4	92,2	94,3	99,4	94,0	97,7
	Électricité	0,1	0,2	0,2	0,5	0,3	0,4
	Charbon	0,1	1,9	1,4	0,0	1,0	0,3
	Bois énergie	0,1	5,4	3,9	0,0	4,5	1,4
	Autre	0,3	0,3	0,3	0,1	0,2	0,1
Distance moyenne des logements à la route goudronnée (Km)		-	1,6	1,6	-	2,3	2,3

المملكة المغربية



المندوبية السامية للتخطيط

+٠٥٢٤٥٤٦ +٠٤٠٦٦٦٦ | ٥٤٤٤٤
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN



Direction Régionale de Tanger-Tétouan-Al Hoceima

Angle Bd Ibn Tachefine et Bd Ibn Toumart B.P 104, Tanger

Tél : 05.39.94.06.98 / Fax : 05.39.94.03.64

Mail : hcp.dr.tanger@hcp.ma

www.hcp.ma/region-tanger/

www.bds-tanger.hcp.ma